

Israël interdit l'entrée aux partisans du boycott

08.03.2017

Categories: Attaques contre BDS, BDS-Arguments

« Aucun visa ou aucune autorisation de séjour de quelque type que ce soit ne sera accordé à une personne n'étant ni un citoyen israélien ni un résident permanent si elle, ou l'organisation ou l'institution dans laquelle elle milite, a sciemment lancé un appel public à [boycotter](#) l'Etat d'[Israël](#) ou s'est engagée à [prendre](#) part à un tel boycott », détaille le communiqué de la Knesset.

Israël a intensifié son combat sur le plan légal contre le mouvement dit BDS – boycott, désinvestissement, sanctions –, qui milite pour une mise au ban de l'Etat hébreu jusqu'à ce qu'entre autres ce dernier se retire des territoires qu'il occupe. Israël taxe ce mouvement d'antisémitisme, une accusation que celui-ci dément.

Le journal israélien *Haaretz* estime que, de par sa rédaction, cette nouvelle loi ouvre la porte à son éventuelle utilisation à l'encontre des Palestiniens vivant en Israël avec le statut de résident non permanent. En 2016, les autorités ont refusé de [renouveler](#) les documents de [voyage](#) d'un membre fondateur de BDS, Omar Barghouti, dont la [famille](#) est palestinienne et qui est né au [Qatar](#).

Sources:

- Journal [Le Monde](#)
- [Haaretz](#)
- [Site France-Palestine](#)